

Bruxelles et Londres scellent leur coopération en matière de concurrence après cinq ans de flou post-Brexit

[lesechos.fr/monde/europe/bruxelles-et-londres-scillent-leur-cooperation-en-matiere-de-concurrence-apres-cinq-ans-de-flou-post-brexit-2217960](https://www.lesechos.fr/monde/europe/bruxelles-et-londres-scillent-leur-cooperation-en-matiere-de-concurrence-apres-cinq-ans-de-flou-post-brexit-2217960)

Fabienne Schmitt

February 25, 2026



Cinq ans après le Brexit, l'Union européenne et le Royaume-Uni tournent une nouvelle page. Teresa Ribera, vice-présidente de la Commission européenne, et Peter Kyle, secrétaire d'Etat britannique aux Affaires et au Commerce, ont paraphé mercredi à Bruxelles un accord de coopération en matière de concurrence, destiné à restaurer un dialogue structuré entre autorités antitrust des deux rives de la Manche.

« L'accord fournit un cadre clair de coopération et réaffirme notre volonté commune de maintenir des marchés équitables et compétitifs », a déclaré [Teresa Ribera](#). Un soulagement pour les entreprises actives des deux côtés, qui naviguaient jusqu'ici dans un vide juridique anxiogène.

Eviter les décisions contradictoires

Concrètement, le texte, qui a nécessité un peu plus de deux ans et demi de négociations, établit un mécanisme de notification entre la Commission européenne, les autorités nationales de concurrence des Etats membres et l'Autorité britannique de la concurrence et des marchés (CMA).

Dès qu'une enquête importante sur des pratiques anticoncurrentielles ou une concentration est lancée, l'autre partie sera informée. L'objectif ? Coordonner les investigations transfrontalières et éviter les décisions contradictoires qui ont émaillé ces dernières années.

Car les exemples ne manquent pas. Le [rachat d'Activision Blizzard par Microsoft](#), celui de Kustomer par Meta (revendu un an plus tard), ou encore la fusion entre Cargotec et Konecranes (à laquelle ils ont renoncé en raison du veto de la CMA) ont vu Bruxelles et Londres arriver à des conclusions divergentes. L'accord prévoit ainsi plusieurs mesures d'entraide, telles que le partage d'expertise ou encore l'échange d'informations confidentielles, notamment sur les enquêtes anti-cartel respectives des deux partenaires.

Qu'il s'applique non seulement à la Commission, mais aussi aux autorités nationales de concurrence des 27 Etats membres, représente « une avancée significative, car elle garantit une approche plus globale et cohérente », [analyse Clifford Chance](#). C'est d'ailleurs une première parmi les accords de coopération en matière de concurrence déjà conclus par l'UE, avec les Etats-Unis, le Canada, le Japon, la Corée du Sud et la Suisse.

27 autorités nationales impliquées

En revanche, le texte ne prévoit pas l'échange d'informations confidentielles sans le consentement des entreprises concernées. Mais il laisse la porte ouverte à une évolution future si les parties modifient leur législation respective.

Il ne rétablit pas non plus entièrement le niveau de coopération à celui d'avant le Brexit. Le Royaume-Uni avait été membre fondateur du Réseau européen de la concurrence au début des années 2000, travaillant en étroite collaboration avec la Commission pendant plus de quinze ans.

Après le Brexit, la coopération s'est poursuivie de manière informelle. « Nous ne sommes plus la Grande-Bretagne des années [du Brexit](#). Nous croyons qu'un partenariat européen plus profond n'est pas seulement bénéfique, mais essentiel dans un monde de plus en plus incertain. Les entreprises veulent de la cohérence et de la prévisibilité », a estimé Peter Kyle.

Ce texte vient compléter l'accord de commerce et de coopération UE-Royaume-Uni signé fin 2020, qui prévoyait déjà la possibilité de conclure un accord distinct sur la concurrence. Il entrera en vigueur une fois les procédures de ratification menées à terme de part et d'autre. Côté européen, il nécessitera l'approbation du Conseil et du Parlement européen.

Sa mise en oeuvre effective est attendue pour cette année. Pour les multinationales confrontées à des enquêtes parallèles, c'est une bouffée d'oxygène.